

#90

FÉVRIER 2025

# La Lettre DU CONSEIL D'ORIENTATION



LES COMPAGNONS DU DEVOIR ET DU TOUR DE FRANCE



*Les 17 et 18 janvier 2025 à Paris*

## L'ESSENTIEL À RETENIR :

**DE NOUVEAUX AXES PRIORITAIRES**  
*pour 2025.*

**LE « PARCOURS EN COMPAGNONNAGE »**  
*de plus en plus lisible.*

**UNE MÉTHODE DE CONSTRUCTION**  
**COLLABORATIVE** *pour les plannings de prévôté.*

**LA LISTE DES PROPOSITIONS**  
*d'Assises arrêtée.*

# NOS MÈRES, MESDAMES, MESSIEURS, CHERS PAYS ET COTERIES,

En ce tout début d'année 2025, je veux vous adresser mes plus sincères vœux de vitalité, de réussite et de santé.

Hier, je prononçais les vœux publics de notre association au sein de la maison de Paris.

Formuler des vœux au nom de notre association afin qu'ils trouvent un écho auprès de nos partenaires n'est pas un exercice facile, mais cela a le mérite de nous obliger à rappeler et partager les attentes et les thématiques qui intéressent notre environnement direct.

Parmi les préoccupations communes que nous identifions, il y a bien sûr le maintien des savoir-faire et des savoir-être, mais il y a aussi toutes ces interrogations autour de la jeunesse (nous devrions dire « les jeunesses ») de notre époque. Ses maux, ses doutes, ses espoirs, ses travers, ses postures nouvelles, ses multiplicités de ton, d'intérêt, etc. Bref, nous sommes tous attentifs à cette jeunesse parce qu'elle est notre futur.

Parmi les points de rupture et de détournement que les jeunes expriment, il en est un qui s'érige toujours en premier lieu : celui de l'injustice à son égard. Ce n'est pas si nouveau, me direz-vous peut-être, mais c'est incontestablement plus intense.

Avec le droit à la sécurité, la santé et l'enseignement, la justice est l'un des 4 piliers d'un État ou d'une organisation moderne et démocratique.

Le contexte mondial nous rappelle si fréquemment, en ce début de siècle, qu'on peut rapidement sortir de ce socle sain et fraternel.

Si j'aborde ce thème de l'injustice, c'est qu'en cette période d'expression de vœux et de bonnes résolutions, je voudrais que nous, Compagnons en responsabilité de notre association, prenions conscience que, dans notre mode d'accompagnement de la jeunesse, il y a encore trop d'approximations pouvant être ressenties comme de l'injustice ou de l'inégalité de traitement.

Plutôt que de disserter sur les causes et difficultés du changement, je veux exprimer ce que nous allons faire cette année et plus durablement dans le temps, et ce, dans le cadre de notre projet et dans les déclinaisons du plan stratégique.

Notre seul objectif étant que beaucoup plus de jeunes vivent, restent et s'épanouissent sur le Tour de France.

- Nous allons mieux nous occuper des jeunes itinérants pour qu'ils vivent un Tour de France plus riche et plus serein. Nous en occuper avec soin et selon une approche individualisée et pas seulement les occuper.
- Nous allons faire les efforts nécessaires au recrutement de jeunes d'horizons plus diversifiés, issus du Collège, comme toujours, mais aussi et plus significativement des lycées, des lycées professionnels, des centres de formation d'apprentis et des universités. Tout cela en accentuant notre capacité de communication directe vers le grand public, car elle est indispensable pour compenser les idées reçues, erronées et récurrentes qui constituent des freins à l'orientation.
- Nous allons structurer notre approche de recrutement et d'accompagnement en favorisant une plus large mixité dans nos métiers, ne pas rester passifs en espérant que média et société évoluent d'eux-mêmes.
- Nous allons communiquer davantage sur l'activité et la progression de chaque jeune auprès de sa famille pour qu'elle le ou la soutienne mieux dans son parcours vers l'état de Compagnon du Devoir.
- Nous allons mieux aider les Compagnons et les responsables itinérants à être de bons passeurs, afin que les jeunes itinérants se sentent toujours plus attendus et bienvenus dans la suite de leur Tour de France.
- Nous allons travailler pour que notre communauté soit plus diversifiée. À l'heure où les populismes fleurissent à partir de craintes et parfois de chimères, nos valeurs d'ouverture et de fraternité doivent nous obliger à être plus exemplaires sur ce point.
- Nous allons mieux accompagner les Compagnons sédentaires, dont la détermination bénévole doit être soutenue, pour qu'ils marchent toujours mieux aux côtés de chaque jeune qui se projette dans le compagnonnage et qu'il devienne Compagnon du Devoir.
- Nous allons faire de réels efforts pour que, partout, nos maisons de Compagnons soient des lieux ouverts à notre écosystème, composé de partenaires métiers, de partenaires socio-éducatifs et de partenaires scientifiques et culturels. N'en doutez pas, cette ouverture sera un liant fédérateur pour nos jeunes, pour nos salariés, mais aussi pour nos Compagnons et leurs familles qui, souvent, restent encore trop en marge de notre mission.

À l'heure traditionnelle des résolutions pour qu'une année soit bien lancée, vous pouvez mesurer que nous ne manquons pas de travail, qu'il y a de quoi nourrir espoir et optimisme.

Nous ne manquons pas de pistes nouvelles pour orienter nos efforts, pour satisfaire nos envies communes de bien faire, pour que notre association se renforce dans sa mission envers la jeunesse et les métiers. ■

Mot d'accueil du Compagnon Christian Pons,  
Premier conseiller, le 17 janvier 2025.

## L'essentiel à retenir

- De nouveaux axes prioritaires pour 2025.
- Le « Parcours en compagnonnage » de plus en plus lisible.
- Une méthode de construction collaborative pour les plannings de prévôté.
- La liste des propositions d'Assises arrêtée.

## Informations

### LES ASSURANCES POUR LES JEUNES QUI PARTENT EN ÉTAPE INTERNATIONALE

300 à 400 jeunes itinérants partent chaque année faire étape en dehors de l'Hexagone. Leurs destinations se trouvent sur tous les continents et, même si certains se dirigent vers des territoires français d'outre-mer, les configurations d'accueil et de travail sont très différentes les unes des autres. Pour réduire les risques et rendre ces expériences plus sereines, l'association s'assure depuis plus d'une vingtaine d'années que chaque jeune bénéficie d'une couverture assurantielle adaptée. Fortes de cette expérience, les équipes du siège social ont récemment étudié toutes les améliorations possibles pour que chaque jeune ne souscrive qu'aux options qui lui sont nécessaires en fonction de sa destination. Par ailleurs, une partie des assurances ne peut plus être souscrite par l'association pour des raisons légales, elle sera donc désormais à la charge des itinérants. Afin que ce changement ne les pénalise pas financièrement lorsqu'ils reviennent en maison de

Compagnons, les élus du Conseil d'orientation ont décidé d'étudier le moyen de ne pas facturer le premier mois de pension au retour de l'itinérant.

Toutes ces nouvelles informations seront communiquées à chaque itinérant désireux de partir à l'international, soit lors des journées d'information dédiées qui sont régulièrement organisées, soit individuellement pour ceux qui n'y auront pas participé.

### LE MONTANT DE LA PENSION APPLICABLE À PARTIR DE SEPTEMBRE 2025

Calculés depuis trois ans sur les indices de référence des loyers et des prix à la consommation, les montants proposés pour la pension, applicables à partir de septembre 2025, ont été validés et se décomposent de la manière suivante :

L'indicateur IRL T2 (indice de référence des loyers du 2<sup>e</sup> trimestre) pour la partie assimilée à l'hébergement est de 3,26 %. L'IPC (indice des prix à la consommation) pour la partie restauration s'élève à 1,30 %. Par conséquent :

- Les frais de séjour mensuels passent de 445 € à 459 € ;
- Le prix du repas passe de 6,30 € à 6,38 € ;
- Le montant total de la pension évolue donc de 16,54 € à 17,43 € en fonction du nombre de repas pris dans le mois (les repas au-delà du 42<sup>e</sup> pris dans le mois sont offerts).

Concernant la pension des publics dits « non-résidents », le prix du repas passe de 9,80 € à 9,90 € et celui de la nuit de 26,10 € à 27 €. Pour rappel, les apprentis bénéficient d'une aide de 3 € par repas et de 6 € par nuit.



## LES STRATÉGIES ANNUELLES DES RÉGIONS, ÉTAPE PRÉALABLE À LA VALIDATION DU BUDGET 2025

En guise d'étape préalable à l'élaboration des budgets, les provinces ont présenté au Conseil leur stratégie annuelle 2025 entre novembre et janvier. Désormais appelées « CAP » (contrats annuels de performance) régionaux, ces rencontres sont jugées structurantes et collaboratives ; la démarche garantit avant tout un alignement parfait des engagements pris par l'ensemble des régions et des services du siège social.

Une synthèse a été présentée aux élus du Conseil d'orientation.

Les axes prioritaires décidés pour l'année 2025 se déclinent en 5 objectifs nouveaux :

- Mieux accueillir, accompagner et faire réussir les jeunes pour recevoir plus de Compagnons ;
- Retrouver notre place aux côtés des entreprises, en améliorant notre relation dans le cadre de l'alternance ;
- Définir les règles de sanction dans le cadre de la formation et rédiger les procédures disciplinaires ;
- Développer une stratégie pour accueillir plus de jeunes prépa Tour de France ;
- Définir une politique de la qualité, de la responsabilité sociétale, de la sécurité et de la santé au travail et des risques de l'AOCDF, afin de pouvoir affirmer plus clairement nos engagements, en interne comme à l'externe.

8 autres objectifs déjà décidés en 2024 sont reconduits pour l'année 2025. Ils concernent :

- La certification « Habitat jeunes » ;
- Le développement de l'activité de formation continue modulaire ;
- Le développement de la partie pédagogique d'Yparéo (outil de gestion de la formation ouvert aux jeunes, aux familles et aux entreprises) ;
- Les mesures et les pratiques relevant de la RSO ;
- La sécurité et la santé des salariés, des bénévoles et des jeunes en formation ;
- Les dispositifs relatifs à la gestion des personnes en situation de handicap.

Un dernier objectif plus général vise à améliorer l'efficacité opérationnelle du siège social pour toujours mieux répondre aux besoins des régions.

Pour terminer, 5 indicateurs de performance ont été retenus pour mesurer :

- La satisfaction des jeunes ;
- La qualité de vie et des conditions de travail de nos salariés ;
- Le résultat d'exploitation ;
- Le nombre de parties prenantes ;
- Le nombre de Compagnons reçus.

Concernant les Adoptions, les régions se sont fixé comme objectif un total de 1 140 nouveaux Aspirants dans l'année.

Pour conclure, ces rencontres annuelles sont aussi l'occasion de rappeler certains enjeux comme :

- La poursuite des efforts sur les investissements et les dépenses d'entretien liés à l'accueil des jeunes ;
- L'augmentation du mécénat et des formations liées au développement des compétences, afin de préparer l'avenir et d'amorcer une transition vers un modèle économique qui ne repose pas uniquement sur l'apprentissage.



## LE « PARCOURS EN COMPAGNONNAGE » PRÉSENTÉ PAR LE COLLÈGE DES MÉTIERS

Encore en cours de fabrication, le « Parcours en compagnonnage » est une progression qui englobe 4 dimensions : le métier, les sciences, la culture et le compagnonnage. Il devient ainsi l'outil de mise en œuvre des « projets métiers ».

L'expérience du Tour de France permet d'acquérir, à travers l'expérience professionnelle, des compétences dites « métiers » dans des domaines transverses, tandis que l'expérience personnelle permet de s'ouvrir aux autres, de s'émanciper et de développer des compétences humaines et sociales. L'ambition de ce nouvel outil est de formaliser toutes ces acquisitions et de les inscrire dans un parcours pour suivre et accompagner chaque jeune dans la construction de son projet.

À l'intérieur de cet outil se trouve le « portfolio ». Véritable pas en avant, il permettra à terme de centraliser le suivi de la progression de l'apprenant tout au long de son parcours en compagnonnage :

- Il récapitule toutes les activités professionnelles qu'un jeune doit savoir réaliser pour devenir Compagnon du Devoir ;
- Il permet de suivre et d'accompagner l'apprenant dans la réalisation de son parcours ;
- Il génère toutes les informations relatives à sa progression au fil du parcours.

Le portfolio comprendra 5 parties :

- Guide d'utilisation ;
- Mon expérience compagnonnique ;
- Mon expérience en centre de formation ;
- Mon expérience en entreprise ;
- Mes réalisations.

En cours de développement, le « Parcours en compagnonnage » vise, à l'horizon 2027, une intégration dans un environnement bien plus large et plus complet. Il réunira tous les éléments propres au métier, mais aussi ceux qui permettront de gérer son voyage et ses étapes, un espace collaboratif et un portail vers la communauté.

## UN TEMPS POUR MIEUX COMPRENDRE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

La fin de journée du vendredi a été l'occasion pour le Conseil d'orientation d'accueillir Emmanuelle Roux, passionnée par les grands défis de notre époque, dont les évolutions technologiques. Une conférence sur l'IA et son impact sur nos modes de vie et organisations nous a éclairés un peu plus sur ce phénomène encore mal connu de la plupart d'entre nous.

Mélody Le Goff, responsable du pôle Numérique de l'association basé à Nantes, est venue conclure ce sujet en nous présentant la démarche exploratoire de l'IA générative au Collège des métiers. Nous avons ainsi pu faire le lien entre l'avancée de cette technologie et les actions menées par les Compagnons du Devoir dans ce domaine.

## COMMENT MIEUX PLANIFIER ENSEMBLE ?

Un temps de travail en sous-groupes était proposé le samedi matin pour réfléchir ensemble sur les changements qui nous permettraient d'être meilleurs dans la préparation et la communication des plannings de prévôté. Entre les nombreuses consignes nationales données chaque année pour l'élaboration des plannings annuels et le cumul des activités souhaité par les métiers et les provinces, trouver la « bonne » méthode relève d'une coordination parfaite. Au-delà de cette nécessité de communiquer régulièrement au moment de la phase de construction des plannings, il convient de se questionner sur la nécessité pour tous les itinérants de participer à l'ensemble des événements. Après enquête, nous constatons que les plannings des jeunes ne sont pas si « chargés » que l'on peut l'entendre ; ce ressenti est certainement lié au fait que l'ensemble des rencontres ou événements apparaît sur le planning alors qu'un grand nombre ne les concerne pas directement.



À l'issue d'une séance de 2 heures, les élus et invités du Conseil d'orientation ont proposé plusieurs améliorations possibles. Certaines consistent à organiser plus rigoureusement les étapes de construction des plannings, l'une d'elles prévoyant par exemple de réserver les deux dernières semaines de septembre et octobre aux métiers pour leurs réunions locales et nationales, ainsi qu'à l'organisation des positionnements professionnels. De nombreuses autres propositions ont été faites et prises en compte par le service Accueil et accompagnement qui, par la voie des prévôts, encadre et accompagne tous les ans les plannings de prévôté. Une synthèse des propositions retenues lors du Conseil d'orientation sera communiquée aux provinces et aux corps de métiers.

## Liste des propositions d'Assises et ratifications

Les élus ont validé à l'unanimité la liste des propositions d'Assises suivante :

### PROPOSITIONS DES COMPAGNONS PASSANTS PLOMBIERS DU DEVOIR, BONS DRILLES DU TOUR DE FRANCE

1. Proposition relative à l'augmentation du montant des cotisations annuelles :

Voilà plus de vingt ans que le montant de la cotisation annuelle de 80 € n'a pas été révisé alors que, dans le même temps, les salaires des Compagnons et le montant des dépenses liées aux activités bénévoles ont augmenté régulièrement.

Afin de mieux répondre aux besoins croissants de notre structure, nous proposons une augmentation des cotisations annuelles des membres titulaires, avec les ajustements suivants :

- Pour les Aspirants sédentaires et les Compagnons, passer de 80 € à 100 € par an ;
- Pour les Aspirants itinérants, passer de 40 € à 50 € par an.

Ces augmentations permettraient de renforcer nos ressources et de continuer à offrir à chacun des services et des accompagnements de qualité, tout en respectant les valeurs de notre association.

Pour expliquer l'augmentation des cotisations, il est essentiel de mettre en avant les bénéfices collectifs pour tous les Compagnons. Cette augmentation vise à garantir que chaque Compagnon puisse prendre des gâches, sans que des contraintes financières soient un frein, en assurant le remboursement des faux frais liés à leur engagement.

Elle permettra également de faciliter l'accès à une gâche d'élu pour ceux qui souhaitent s'investir davantage, en supprimant les obstacles financiers qui pourraient les dissuader.

2. Proposition relative à la mise en place du prélèvement automatique de la cotisation annuelle :

Afin de simplifier la gestion des cotisations et d'alléger la charge administrative des bénévoles qui en ont la res-



ponsabilité, nous proposons la mise en place d'un système de prélèvement automatique.

Ce système permettrait à chacun de choisir de régler ses cotisations de manière régulière, tout en gardant la possibilité de l'annuler à tout moment.

### RATIFICATIONS

Pour ce qui concerne les ratifications, les Compagnons auront à se prononcer sur les candidatures suivantes :

- Alain Bonnefoux, *Toulousain la Persévérance le Soutien de la Canne*, Compagnon passant plombier du Devoir, comme provincial de Loire-Atlantique et Vendée ;
- Nicolas Jaugey, *Nicolas le Franc-Comtois*, Compagnon ébéniste du Devoir, comme provincial des Hauts-de-France ;
- Dominique Martin, *Nantais la Persévérance*, Compagnon passant charpentier du Devoir, comme provincial de Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse ;
- Yvan Valentinuzzi, *La Patience de Sarrebourg*, Compagnon passant maçon du Devoir, comme provincial d'Alsace ;
- Daniel Wawsczyk, *Briard la Fraternité*, Compagnon passant charpentier du Devoir, comme provincial d'Île-de-France ;

- Vincent Allombert-Blanc, *Bugiste Cœur Loyal*, Compagnon pâtissier du Devoir, comme délégué des Compagnons des métiers du goût du Devoir et du Tour de France ;
- Bertrand Léger, *Normand la Ténacité*, comme délégué des Compagnons du Devoir carrossiers, constructeurs de véhicules ;
- Ronan Lelièvre, *Breton Cœur Loyal le Soutien des Couleurs*, comme délégué des Compagnons passants couvreurs du Devoir, bons drilles du Tour de France.

### Quelques informations diverses :

Les provinces de Champagne-Ardenne, Occitanie-Méditerranée et Centre nous ont informés des Réceptions de Mères à venir suivantes :

- à Troyes, le 10 mai 2025 ;
- à Nîmes, le 12 juillet 2025 ;
- à Tours, le 19 juillet 2025.



Lettre du Conseil d'orientation • février 2025 # 90 • ISSN 1767-0063

Lettre interne de l'Association ouvrière des Compagnons du Devoir et du Tour de France

82, rue de l'Hôtel-de-Ville 75180 Paris Cedex 04 • Téléphone : 01 44 78 22 50

Directeur de la publication : Christian Pons

Crédits photos : © Jules Despretz - ©Thierry Caron / Divergence - ©AOCDTF / Florent Pottier

Conception, réalisation : Graines d'Octets



[www.compagnons-du-devoir.com](http://www.compagnons-du-devoir.com)